

De quelle liberté, de quelle contrainte parle-t-on ?

Regards croisés sur les trajectoires de trois stagiaires en alpha-ISP



Liberté ou contrainte de se former ? Il est vrai que la question est souvent posée au sein des associations et parmi les formateurs. La contrainte est-elle un facteur bloquant dans le processus d'apprentissage des apprenants ? On est évidemment en droit de se demander si une personne qui se retrouve dans une classe d'alphabétisation parce qu'elle y est contrainte (que ce soit par un CPAS ou, à Bruxelles, par Actiris), avec un minimum de 20 heures pour être dispensée de recherche d'emploi¹, sera dans les mêmes dispositions qu'une personne qui se trouverait en formation par choix personnel. La question de la liberté et de la contrainte peut cependant être envisagée sous un autre angle...

Par **Émilie BRÉBANT** et **Mathieu DANERO**

¹ Une disposition de l'ONEM du 5 juin 2008 exige que l'apprenant suive un minimum de 20 heures de cours par semaine pour pouvoir obtenir la dispense de recherche d'emploi.

LA CONTRAINTE NE SERAIT-ELLE que l'injonction de se former faite par les principaux dispositifs de mise à l'emploi aux personnes ne maîtrisant suffisamment ni la langue ni l'écrit ? Quant à la liberté de se former, de quelle liberté parle-t-on au juste quand on se réfère au public que nous accueillons dans nos associations ? Quelles sont les réelles possibilités d'action de ces personnes sur leur itinéraire de formation ? C'est ce que nous allons tenter d'approcher au travers de trois portraits de stagiaires.

Comment mieux comprendre les possibilités d'action que les individus ont sur leur propre parcours (et notamment sur leur 'parcours d'insertion') si ce n'est par le biais d'une approche biographique qui prêterait une attention particulière aux circonstances de leur socialisation² ? Ce n'est qu'en mettant au jour les 'cadres socialisateurs' qui ont façonné et continuent de façonner les acteurs (école, famille, religion, contexte politique et social du pays d'origine ou du pays d'accueil...) que l'on pourra évaluer finement le degré de liberté... ou de contrainte qui préside aux choix posés par ceux-ci au cours de leur trajectoire de vie. Afin d'entamer une réflexion exploratoire en ce sens et, partant du principe que « *si singularité des individus il y a, c'est d'une singularité socialement construite qu'il s'agit* »³, nous avons interviewé trois stagiaires en alpha-ISP à la Chôm'Hier⁴.

2 Nous avons privilégié l'idée d'une 'méthode biographique' au sens de Giraud, Raynaud et Saunier, pour qui celle-ci vise « *la compréhension des mécanismes de fabrication sociale des acteurs sociaux* », afin de rendre compte « *des processus biographiques particuliers qui font qu'un individu fait ce qu'il fait, dit ce qu'il dit et pense ce qu'il pense.* » (GIRAUD Frédérique, RAYNAUD Aurélien et SAUNIER Émilie, *Principes, enjeux et usages de la méthode biographique en sociologie*, in *Interrogations ?*, n°17, L'approche biographique, janvier 2014, www.revue-interrogations.org/Principes-enjeux-et-usages-de-la). Dans cet article, les auteurs font une synthèse critique des principaux travaux sociologiques sur l'approche biographique (dont ceux de P. Bourdieu et J.-C. Passeron).

3 Ibid.

4 Trois entretiens semi-dirigés ont été menés avec des stagiaires de la Chôm'Hier AID dans le courant du mois de janvier 2015. Les trois personnes interviewées témoignent d'un niveau de français déjà élevé, mais dans un souci de lisibilité, les extraits d'entretiens ont fait l'objet de corrections mineures au niveau de la forme. Les prénoms sont des prénoms d'emprunt.

Samira, une invisible qui prend des libertés

Jupe et manches longues, voile serré, stagiaire en nos murs depuis 2012, Samira a 26 ans. Toujours affable, impliquée, conciliante, elle est l'apprenante que tout le monde apprécie, les formateurs comme les autres stagiaires. Son évident souci des autres s'allie à une détermination individuelle sans faille, détermination qui plonge ses racines dans les premières années de sa scolarité et continue d'animer ses journées de formation.

Née dans un milieu rural marocain, Samira intègre l'école primaire à six ans. La petite fille aime l'école : elle a de bons résultats et nourrit mille projets. Mais ceux-ci sont brutalement remis en question lorsque Samira comprend que sa mère n'acceptera pas de la laisser poursuivre des études secondaires. Le seul établissement susceptible de l'accueillir se trouve trop éloigné de la maison familiale pour que des trajets quotidiens soient envisageables. Et les parents de Samira ne sont pas prêts à laisser leur fille loger seule en ville durant la semaine.

«J'ai beaucoup pleuré, mais elle n'a pas changé d'avis. Même maintenant, quand j'y pense, ça m'énerve.»

S'accumulent alors, durant les années qui suivent, plusieurs évènements qui contribueront à construire un sentiment de frustration, souvent exprimé lorsque la situation de sa jeune sœur est évoquée. Celle-ci a pu en effet bénéficier d'un enseignement secondaire. Entretemps, une demi-sœur aînée s'est mariée et établie avec sa famille dans la ville voisine. C'est chez elle que la petite sœur de Samira logera pendant toute la durée de ses études secondaires, une situation que la famille juge rassurante. La différence de situation avec sa jeune sœur se creusera encore au moment de l'émigration de ses parents vers la Belgique, où sont déjà établis plusieurs de ses frères. Essentiellement pour des raisons médicales, les parents et leur plus jeune fille bénéficient d'une mesure de regroupement familial... à laquelle Samira ne peut prétendre, puisqu'elle vient de fêter ses 18 ans. Ce n'est que quelques semaines plus tard, et par des voies moins officielles, qu'elle sera en mesure de les rejoindre.

Alors que sa sœur termine ses études secondaires en Belgique et étudie désormais en haute école dans l'espoir de devenir enseignante, Samira est sans papiers depuis près de huit ans, et n'a jamais fait de demande d'asile. Sa seule option semble dès lors résider dans le mariage, mais la jeune femme refuse tous les prétendants que lui présentent ses parents. Elle dit ne pas les connaître suffisamment que pour s'assurer du fait qu'ils la laisseront aller et venir à sa guise, comme elle estime être en mesure de le faire depuis son arrivée en Belgique. Cette liberté est cependant toute relative : Samira ne peut en aucun cas envisager de vivre indépendamment de ses parents à Bruxelles, et au cas où un retour au Maroc s'avèrerait inévitable, seule une réinstallation dans son village d'origine et à proximité d'une parentèle demeurée sur place permettrait de sauvegarder l'équilibre relationnel avec ses parents et ses frères et sœurs établis en Belgique – une solution que Samira rejette fermement, tant « *la vie est difficile là-bas pour les femmes* ».

Car Samira n'a pas abandonné ses rêves, dont le principal : celui d'ouvrir un jour un restaurant. Mais toutes ses démarches sont compliquées par sa situation administrative. Récemment, l'un de ses frères a tenté de l'inscrire à une formation en cuisine, sans succès. Dans cette situation de quasi-impasse, les cours de français représentent l'une des seules voies lui offrant une perspective d'évolution individuelle. Dès son arrivée en Belgique, après avoir tenté de s'inscrire dans l'enseignement secondaire à l'instar de sa sœur et avoir essuyé un refus en raison de son âge relativement avancé, Samira a cherché un centre de formation. Depuis lors et jusqu'à aujourd'hui, elle a été en formation de façon permanente⁵, de centre en centre, faisant état d'une progression continue de son niveau de langue qui l'a amenée à afficher le meilleur niveau de son groupe de stagiaires en 2014-2015.

« *J'aimerais bien faire quelque chose, pas juste rester comme ça. Il y a des gens qui me disent : 'Tu as 26 ans, tu vas pas y arriver.' Mais je vais essayer.* »

⁵ À l'exception d'une seule année, durant laquelle il lui a été impossible de trouver une place malgré ses efforts.

Analysant le cas de jeunes femmes d'origine latino-américaine sans papiers en Suisse, Myrian Carbajal et Nathalie Ljuslin évoquent un « *sentiment d'urgence* » qui semble imprégner leurs actions en Europe, sentiment lié au fait que « *le retour peut devenir effectif à tout moment par une arrestation ou un renvoi* »⁶. Pour Samira, la migration, qui l'a pourtant placée à long terme dans une situation de vie clandestine, a constitué une possibilité d'échapper à un destin tout tracé : le mariage au sein de la communauté rurale où elle avait grandi, accompagné d'une vie domestique qui, seule, offrait les conditions de la respectabilité sociale. Bloquée dans ses perspectives d'évolution scolaire et professionnelle, mais aussi dans l'évolution attendue de son passage à l'âge adulte, la jeune femme a entamé et poursuivi des cours d'alphabétisation et de français qui ont pris les contours d'une véritable 'pseudo-carrière'. C'est en effet par le biais de son parcours de formation que Samira a pu développer de nouvelles compétences, mais aussi se constituer un réseau de relations qui l'ont ancrées dans un pays où aucun document administratif officiel ne vient confirmer son existence⁷.

Ahmed et Fatima : marges de manœuvre entre cercueil et prison

Fatima et Ahmed ont en commun le fait d'avoir connu une période de clandestinité plus ou moins longue (sept ans sans papiers dans le cas de Fatima, phase durant laquelle elle dit avoir vécu « *comme dans un cercueil* ») qui s'est soldée par une régularisation de leur situation. Là où leurs parcours divergent fortement, c'est en matière d'expérience professionnelle : à 43 ans, Fatima n'a jamais travaillé, alors qu'Ahmed, la petite quarantaine également, a connu quelques années de relative stabilité dans la restauration, avant de

6 CARBAJAL Myrian et LJUSLIN Nathalie, *Jeunes sans-papiers en Suisse ou devenir adulte sur fond de recomposition des rôles*, in *Lien social et Politiques*, n°64, 2010, p. 129, en ligne : www.erudit.org/revue/lsp/2010/v/n64/1001404ar.pdf

7 Pierre Bourdieu a bien démontré l'importance, pour le sentiment d'identité individuelle et d'existence sociale, du « *modèle officiel de la présentation officielle de soi* » : carte d'identité, fiche d'état civil, etc., autorisant notamment l'établissement d'un contrat, démarche capitale en ISP (BOURDIEU Pierre, *L'illusion biographique*, in *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 62, n°62-63, 1986, p. 71, en ligne : www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/arss_0335-5322_1986_num_62_1_2317).

perdre son emploi en 2011 et de se recycler dans le nettoyage via des contrats d'intérim. Tous deux manifestent l'envie d'approfondir les connaissances construites au cours d'un parcours scolaire avorté, mais ces derniers se distinguent toutefois : alors que Fatima a abandonné ses études peu de temps avant le niveau Bac, suite à la maladie puis à la mort de sa mère, Ahmed n'a pas terminé la deuxième année du secondaire. Sa mère, veuve à 23 ans avec plusieurs enfants en bas âge, n'était plus en mesure de payer les déplacements, les uniformes, le matériel..., une situation relativement commune dans les milieux modestes marocains des années 80.

« Donc, quand je vois des gens qui se traînent en Europe, qui ne vont pas à l'école, je ne comprends pas ça ! »

C'est le décès du frère de Fatima en Espagne, suite à une violente agression, qui va décider celle-ci à quitter le Maroc où elle vit avec son père veuf. Dans la trentaine, Fatima va entamer un long parcours qui la mènera depuis l'Espagne, où elle demeurera quelques temps avec sa belle-sœur et ses neveux, jusqu'à Bruxelles, en passant par Paris où elle sera hébergée par une demi-sœur.

« Mon premier objectif, c'était de remplacer le rôle de mon frère, d'envoyer des sous à mon père. Sinon... le rêve de chaque Marocain : trouver du travail, être indépendant, avoir une voiture... »

Fatima pense à se marier *« pour les papiers »*. Elle rencontre un homme à Paris, le fréquente quelques temps, puis renonce à son projet (*« Avec le Coran, ça ne passe pas ! Je voulais me marier par amour »*). Elle finit par réaliser ce vœu en épousant un Tunisien établi de longue date à Bruxelles, et qui avait été marié durant une trentaine d'années avec une Belge. De son côté, Ahmed épouse une jeune femme originaire du même village que lui, mais qui avait migré avec sa famille dans l'enfance et effectué une large partie de sa scolarité en Belgique. Leurs situations administratives respectives se régularisent alors définitivement, leur permettant enfin d'ancrer leurs existences sur le territoire belge, à mesure que les enfants naissent puis entament leur scolarité à Bruxelles. C'est au travers du regard de ces enfants que le besoin de formation se fait cruellement sentir, à mesure que les questions interpellantes

surgissent (« *Ma fille montrait des choses et me disait : 'C'est quoi, ça ?' Je ne pouvais pas répondre*»). Pour Ahmed, d'autres évènements déclencheurs s'accumulent :

« J'étais un peu énervé, parce que ça m'inquiétait... Pour le courrier, je ne voulais pas toujours demander à mon épouse. Un jour, j'ai eu un accident de voiture et je ne pouvais même pas faire le constat. Là, je me suis dit qu'il fallait changer les choses. Je voulais aussi apprendre le permis C ou D, avec Bruxelles Formation. Ils m'ont dit qu'il fallait d'abord améliorer le français. J'ai dit : 'Merci Madame !' »

Son épouse le pousse à s'inscrire en formation, lui-même affirme qu'il « *pensait toujours à l'école* ». Mais des contrats d'intérimaires continuent de se présenter et Ahmed n'a pas l'impression qu'il est en droit de les refuser. Jusqu'à ce qu'il décide de se consacrer complètement pendant au moins deux ans à la formation, le temps d'améliorer son français oral et écrit. Quant à Fatima, son premier réflexe après la régularisation de sa situation administrative a été de s'inscrire dans un centre de formation :

« J'ai voulu étudier ici, mais je devais m'occuper de ma tante [une tante âgée qui l'hébergeait]. Et je ne savais pas qu'il y avait des centres qui acceptaient les sans-papiers. Mes cousins m'avaient dit que je trouverais jamais d'école. Donc je n'ai jamais essayé. J'ai regretté les années perdues, c'était un rêve pour moi de venir ici ! Pour moi, c'était une bonne occasion de revenir à l'école... je déteste le nettoyage ! »

Jean-Claude Passeron cite le modèle de la croissance biologique comme l'un des plus prégnants des modèles de développement qui structurent les discours dès lors que ceux-ci touchent à des éléments biographiques⁸. Selon ce modèle, de même que la plante germe, fleurit puis fane, un individu est supposé se former dans sa jeunesse, acquérir ses caractéristiques propres, s'épanouir à l'âge adulte, puis vieillir. La réussite relative de chacune de ces étapes est évaluée selon des critères historiquement et socialement déterminés. Si

⁸ PASSERON Jean-Claude, *Biographies, flux, itinéraires, trajectoires*, in *Revue française de sociologie*, vol. 31, n°31-1, 1989, p. 11, en ligne : www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsoc_0035-2969_1990_num_31_1_1077

la formation peut apparaître, dans des circonstances où la progression professionnelle semble bloquée, comme une voie d'épanouissement et d'évolution individuelle, ainsi que comme une possibilité de prendre une revanche sur un parcours scolaire avorté, elle est cependant vécue pour ce qu'elle est censée être : un passage éventuellement nécessaire mais momentané. Quant à la place que chacun espère prendre au sein de la société, c'est bien au travers d'un emploi en bonne et due forme qu'il s'agit de la conquérir. Cet aspect transparait notamment dans le discours d'Ahmed, lorsqu'il évoque le chômage de longue durée auquel il doit faire face :

« Moi, j'ai pas envie de rester à la maison, de trainer avec des copains... Parfois, quand on est comme ça, c'est comme être prisonnier. Parfois, je dis à ma femme : 'Je ne peux pas vivre comme ça, sinon je retourne chez ma mère !' Même pour les enfants, c'est pas bien de voir le père sans travail. Un jour, ma fille elle m'a dit : 'La prof elle a demandé ce que tu fais comme travail.' Je réponds quoi ? Que je suis en formation ? »

En guise de conclusion provisoire... et pour en revenir à la question initiale

Les trajectoires de ces trois stagiaires ont été orientées et structurées en profondeur par des éléments présents dans la longue durée : la scolarité, le milieu socioéconomique familial, la culture religieuse, le parcours migratoire. Mais d'autres épisodes sont de l'ordre de l'évènement, de l'arbitraire : la mort du frère de Fatima qui entraîne son départ pour l'Europe, le mariage de la sœur aînée de Samira qui permet à sa jeune sœur d'entamer des études secondaires, contribuant à aggraver la frustration de Samira quant à ses études abandonnées, l'accident de la route à l'issue duquel Ahmed décide de s'inscrire en formation.

Qu'est-ce qui permet de se percevoir en tant qu'individu adulte et accompli ? Qu'est-ce qui nourrit les représentations d'une vie 'digne', et quelle est la place de la formation dans ce processus ? Au travers de ces trois entretiens, que nous espérons l'amorce d'une réflexion plus approfondie, certains éléments semblent indiquer que la formation s'inscrit bel et bien dans le

processus de socialisation de l'individu, et que l'importance que celle-ci revêt ne peut se concevoir clairement que dans les liens qu'elle entretient avec le parcours biographique des acteurs : ses deuils, ses contingences économiques, ses rêves, ses expériences de rôles sociaux divers...

Les pratiques se font transnationales au gré des multiples allées et venues entre différentes villes européennes et le pays d'origine, à la recherche d'opportunités (réseau familial, cadre légal, possibilités d'emploi, d'aide sociale...) qui offriront les meilleures chances d'enracinement⁹. Les rôles familiaux et de genre subissent des mutations diverses : Samira jouit d'une liberté inédite de circulation, Ahmed est dépendant de son épouse scolarisée en Belgique, Fatima ambitionne de se réapproprier le rôle de 'soutien de famille' autrefois occupé par son frère. Comme le soulignent Carbajal et Ljuslin, en situation de migration « *les enfants sont appelés à aider leurs parents et, en jouant ce rôle d'intermédiaire, ils sont également amenés à découvrir les enjeux concernant leur avenir professionnel, rôle incombant ordinairement aux parents* »¹⁰. Ces deux auteures, qui examinent les différentes manières dont des jeunes sans papiers se définissent en tant qu'adultes, nous offrent également des pistes pour penser la définition de l'individu 'accompli'. Pour elles, devenir adulte « *se manifeste par l'acquisition du sens des responsabilités et de l'autonomie* », mais aussi par le fait « *de savoir qui l'on est et ce que l'on veut* ». Pour finir, « *plus qu'une indépendance matérielle, c'est le fait de se définir comme un être autonome et responsable qui prévaut* ».¹¹

Savoir ce que l'on veut (ouvrir un restaurant, obtenir le permis C...) et ce que l'on ne veut pas (se marier pour obtenir ses papiers, trainer avec des copains faute de travail...). Reconstituer, dans le cadre de l'entretien, des événements douloureux qui ont rendu le parcours ardu, et mettre en lumière des choix assumés, couteux, comme celui qui consiste à refuser des contrats (précaires,

⁹ Pour une approche de ces pratiques transnationales qui redéfinissent les identités individuelles en modifiant le rapport entre la perception de soi et un territoire donné, voir : MARTINIELLO Marco et BOUSETTA Hassan, *Les pratiques transnationales des immigrés chinois et marocains de Belgique*, in *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 24-2, 2008, en ligne : <http://remi.revues.org/4512>. Ces pratiques transnationales redéfinissent les identités individuelles en modifiant le rapport entre la perception de soi et un territoire donné.

¹⁰ CARBAJAL Myrian et LJUSLIN Nathalie, op. cit., p. 130.

¹¹ Ibid., p. 132.

certes, mais toujours opportuns) pour privilégier un investissement de soi dans la formation. Souligner sa pleine responsabilité à l'égard de ses obligations parentales ou filiales. La situation d'impasse existentielle est évoquée via des euphémismes, des expressions pudiques : « être comme ça », « vivre comme ça », « rester comme ça »...

À la suite de ces trois interviews, on ne peut s'empêcher de penser que la contrainte est susceptible d'agir sur l'individu à plusieurs niveaux. Les parcours de ces trois personnes ne semblent pas indiquer qu'elles se sont retrouvées en formation suite à l'une ou l'autre injonction coercitive et institutionnelle qui les aurait contraintes à se former. Par contre, par un effet cumulatif, les étapes essentielles de leurs trajectoires ont déterminé, après un événement déclencheur, leur entrée en formation. Ces personnes venues d'ailleurs, ne maîtrisant ni la langue ni l'écrit de l'endroit où elles vivent désormais, n'ayant que peu de ressources pour trouver un emploi qu'on estimerait convenable, et occupant certaines responsabilités dans leur cadre familial, se retrouvent comme bloquées, impuissantes, face à leurs aspirations à une vie digne et à une reconnaissance comme citoyens à part entière. C'est donc ici leur contexte de vie et leur situation même qui les contraignent à se former, la formation (pour peu qu'elles trouvent une place) étant à ce moment-là l'unique possibilité d'ouvrir une petite porte vers un avenir meilleur.

Des personnes comme Samira, Fatima et Ahmed, si vous leur posez la question, vous affirmeront qu'elles ont délibérément décidé d'apprendre le français. Même s'il est vrai qu'elles sont arrivées en formation de façon volontaire, il est néanmoins évident que leur désir d'apprendre relève plutôt de la nécessité, du besoin vital. On ne peut donc pas parler ici d'une réelle liberté de se former, comme on pourrait l'entendre si l'on ne prêtait pas un minimum d'attention au récit de leur parcours et si l'on n'observait pas de près les réalités socioéconomiques dans lesquelles elles sont prises.

Ainsi, dès lors qu'on avance la liberté comme condition d'un réel apprentissage, de quelle liberté parle-t-on ? Au vu de ces trois récits, de quelle liberté concrète jouissent Samira, Fatima et Ahmed aujourd'hui ? D'ailleurs, entend-on souvent des stagiaires ou des apprenants revendiquer cette liberté de se former en s'insurgeant contre l'une ou l'autre contrainte ? Cette liberté

leur est-elle accessible comme nous le voudrions, nous, travailleurs et formateurs dans le champ de l'alphabétisation ou du FLE, scolarisés, lettrés, logés, salariés, francophones, nés ici (ou pas loin), disposant d'un large réseau social ?

Ces trois entretiens nous montrent que la liberté de se former relève pour ces stagiaires surtout d'une volonté personnelle de réagir aux privations, une volonté d'être reconnus comme des citoyens adultes parmi nous, ici et maintenant, par l'appropriation de la langue et de l'écrit, d'une volonté de trouver un emploi afin d'acquérir enfin la place espérée au sein de la société d'accueil. Autrement dit, ne devrait-on pas parler, en lieu et place de la liberté de se former, de la **nécessité de se former** pour pouvoir tendre vers... la liberté ? Ne devrait-on pas considérer que le **choix délibéré de s'en sortir** ne signifie pas forcément la même chose que la liberté de se former, qu'il peut d'ailleurs se faire dans un contexte extrêmement contraignant ?

Pour terminer, interpréter de cette manière la décision de certaines personnes de venir en formation d'alphabétisation (ou d'apprentissage du français) cela ne pourrait-il pas nous donner une image plus ajustée de qui sont les apprenants avec qui nous travaillons et de ce qu'ils vivent ? Et par conséquent... nous autoriser à envisager notre travail de formateur sous un angle différent ?

Émilie BRÉBANT et Mathieu DANERO
La Chôm'Hier AID